en date du 25/09/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023 09 085

REPUBLIQUE FRANCAISE

#### MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

L'an deux mil vingt-trois. Le onze septembre.

Nombre de conseillers : 15

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11 Pouvoirs: 2

Pour

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige

POCCARD-CHAPUIS.

Messieurs Thierry ARSAC, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Contre Abstention

11

Date de convocation: 06/09/2023

Date d'affichage: 18/09/2023

Absents-Excusés:

Madame Céline CROSSMAN (pouvoir à M. FAVRE),

Messieurs Stéphane BLUM (pouvoir à T. ARSAC), Jean-Pierre GIACHINO, Bernard

PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

# Délibération N°2023/09/085 : Autorisation de survol du domaine public à Madame BAVIERE Jeanne pour une

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Jeanne BAVIERE a déposé un permis de construire n°PC 073197 23M1013, pour la rénovation et surélévation d'une maison de village, sis rue des Bronziers, parcelle ZE 320 à Peisey.

Celle-ci souhaite, dans le cadre de son projet de rénovation, solliciter l'autorisation d'occuper le domaine public pour un débord de toiture qui surplombera les ruelles publiques.

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer, au vu du projet présenté des débords de la toiture, sur la possibilité d'autoriser le survol des voies publiques au profit de Madame Jeanne BAVIERE.

### Après exposé et en avoir délibéré,

## Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire ;
- EMET un avis favorable au survol des débords de toiture de Madame Jeanne BAVIERE sur les voies publiques tel que présenté au permis de construire ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents aux présentes.

AINSI FAIT ET DELIBERE AU JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme:

Le maire,

Guillaume VILLIBORD

AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20230911-2023\_09\_085-DE

en date du 25/09/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023\_09\_085